GE_GERICHTE CAPH/98/2006 vom 23. Mai 2006

GE Cour de justice, 2006-05-23, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_CAPH_98_2006

FR: GE_GERICHTE CAPH/98/2006 du 23 mai 2006

IT: GE_GERICHTE CAPH/98/2006 del 23 maggio 2006

Regeste

Résumé: T. engagée comme serveuse au restaurant A. Incapacité de travail de T. en raison d'un état dépressif que l'employée met en rapport avec la dégradation de ses conditions de travail. T. résilie son contrat avec effet immédiat en invoquant les pressions exercées par E. et les humiliations dont elle a été la victime. Le comportement de E., bien que discutable, ne constitue pas une atteinte illicité à la personnalité de T. En l'espèce, pas de harcèlement psychologique. De même, la résiliation immédiate du contrat par T. est tardive et en conséquence injustifiée.

Erwägungen

E. 4

[illegible]

[illegible]

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.